

## **Traduction de la poésie orale féminine kabyle vers le français: Le problème de l'implicite**

Nora Belgasmia

D. Amar Guendouzi

Département de Traduction - Université de Tizi-Ouzou

### **Résumé:**

Il est question dans cet article des sens implicites contenus dans la poésie orale féminine kabyle et qui sont souvent perdus dans le processus de traduction. La problématique avancée vise à trouver des éléments de réponse pour rendre les non-dits et autres sens cachés de cette forme d'expression ancrée dans la culture locale. Pour suggérer des solutions à cet aspect subtile, et pourtant omniprésent, du verbe féminin kabyle, il est proposé de combiner judicieusement l'approche pragmatique avec les procédés de traduction suggérés par Vinay et Darbelnet.

### **Abstract:**

This article investigates the issue of the implicit meanings which are often lost in the translation process. It seeks to provide solutions for rendering the hidden contents embedded in the Kabyle oral feminine poetry. For that, pragmatics, the branch of linguistics which deals with the cultural dimension of language use, is combined with techniques of translation suggested by Vinay and Darbelnet to render this untranslatable aspect of poetry.

**Key Words:** Kabyle feminine oral poetry – implicit contents – enunciation – pragmatics – translation.

Ce travail se veut une réflexion sur la problématique de l'implicite en traduction. La poésie féminine kabyle étant très emprunte de ce type de discours, nous nous attèlerons de voir comment on peut traduire le texte d'origine sans l'altérer, du moins partiellement. Il est à souligner que l'implicite est étudié en pragmatique, la discipline des sciences du langage qui « s'intéresse aux relations des signes avec leurs utilisateurs, à leur emploi et à leurs effets » (Maingueneau : 1996, 69). Il est question pour nous, dans un premier temps, de revisiter quelques concepts théoriques de la pragmatique à même de nous permettre de comprendre la problématique de l'implicite en traduction avant de les appliquer à notre corpus qui dissimule une charge sémantique que les mots ne disent pas mais le suggèrent.

L'implicite vient du latin *implicare* signifiant « plier dans », « envelopper ». Il est donc un discours caché, un discours qui se laisse entrevoir au travers les présupposés de l'auteur, ses sous-entendus, ses insinuations. Autrement dit, il est ce discours qui inviterait le destinataire au travail de déchiffrement, de décodage. Force est de constater que le présupposé, pour Oswald Ducrot, « concerne la nature d'un élément sémantique véhiculé par un énoncé, alors que le qualificatif 'sous-entendu' caractérise la façon dont un élément sémantique est introduit dans le sens ». (1984: 13) C'est dans ce sens que l'implicite devient le moyen dont dispose l'auteur afin de ne pas exprimer ouvertement ce qu'il veut faire entendre.

Pris dans le contexte de la poésie orale féminine kabyle, l'implicite acquiert une importance primordiale. En effet, cette expression féminine diffère de l'expression masculine tant que le contexte de sa performance impose des limites dictées par les tabous, les interdits, la religion, la pudeur, la décence, mais aussi et surtout par le statut social de la femme kabyle dans sa communauté qui lui impose d'être toujours à l'avant-garde des valeurs morales traditionnelles. A partir de là, il est évident que la femme kabyle n'a pas le verbe aussi libre et « libertin » que celui de l'homme kabyle. Aussi se dote-t-elle, dans sa poésie, de stratégies discursives et énonciatives afin de contourner ces interdits et autres limitations verbales.

Parmi ces stratégies figurent bien sûr l'implicite (voir *in supra*) et le non-dit, et qui, par leurs sens cachés, confèrent une autre dimension à l'expression verbale en général, dimension qu'il s'agira de saisir entre les lignes, sinon au-delà des lignes des locutrices. En fait, pour saisir ce sens caché, il faut être familier non seulement avec la langue kabyle, mais aussi avec sa culture et parfois avec le contexte même de l'acte de son énonciation.

Ainsi, soucieux des problématiques que poseraient le processus traductologique, nous voudrions apporter notre contribution en faisant connaître des textes issus de la tradition orale en les traduisant en français tout en étudiant la question du passage d'une langue vers une autre. Autrement dit, nous nous intéresserons essentiellement de la manière de rendre les contenus implicites d'un texte oral kabyle féminin vers la langue française tout en discutant les procédés de traduction élaborés par Vinay et Darbelnet dans leurs *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (1977). Ces procédés sont en nombre de huit : l'emprunt, le calque, la traduction littérale, la transposition, la modulation, l'équivalence, les collocations et, enfin, l'étoffement. Toutefois, avant de parvenir à cette entreprise, il convient d'abord de donner des exemples de l'implicite dans la littérature kabyle en général, puis exposer le problème qu'il pose pour le traducteur non averti.

L'implicite dans la langue kabyle prend plusieurs formes :

1- Il peut être des mots simples à forte valeur connotative. Exemples : *argaz* qui veut dire homme et qui renvoie à la valeur du courage et de la force. *awal*, qui va jusqu'à signifier l'honneur ou l'intégrité d'une personne d'où l'expression: *argaz d awal maçi d aserwal*.

2- L'usage de l'implicite se réserve aussi aux proverbes et aux autres expressions figées. Par exemple pour une fille qu'on demande au mariage, la tradition veut qu'elle exige, ou qu'elle rêve, d'un *argaz n tmeddit*, littéralement « homme du soir », et qui signifie l'homme sur lequel elle peut compter et qui la protégerait quand le besoin se fait sentir.

➤ De certains hommes, on dit: « *A yargaz a yame\$bun yeksan di lexla am userdun* »

➤ *Pauvre de toi homme (époux) qui pâture dans la forêt tel un mulet*

➤ Le sens de ce proverbe dépasse la portée du signifiant car tout est sous-entendu. C'est un proverbe destiné à secouer l'époux, cocu, dont la femme est infidèle voire adultère. Ainsi on lui signifie qu'il passe son temps à s'occuper du champ délaissant sa femme, et donc il ne sait rien de ce que son épouse fait durant son absence.

➤ Enfin, l'implicite se retrouve dans le discours des récits tels : le conte, le roman, la nouvelle etc., ou dans des chants collectifs ou individuels. Un exemple qui illustre cette variété de l'implicite est le long poème oral féminin qui va suivre. Plus tard, il s'agira pour nous d'analyser le contenu caché de ce poème, d'en interpréter les parties elliptiques et subtiles, et enfin d'en discuter la traduction. Ce poème est le suivant :

*Uli\$ af wexxam  
Bri\$-d i lekman  
D mmi I g xetnen  
A ddaê bu lmeôoan  
Uli\$ af wexxam  
Ääave\$ lemleê  
D mmi ara ixetnen  
T ayuga n ddaê  
a wah ay avu  
ad yeskaw lebêar  
ad d-yeddem tazrup  
Ad p-id-iveqqar  
D mmi ara ixetnen  
Ad yeεmar wexxam-inu*

Toute lecture superficielle de ce poème, c'est-à-dire une lecture qui ignore ou occulte ses contenus implicites et les valeurs connotatives de certains de ses mots, tels que *Lekman*, *lemleê*, *avu* etc., n'aboutira à presque aucune interprétation valable. Ce poème se retrouvera alors dénué de toute unité de sens, de toute valeur interprétative. Par contre, le lecteur averti, celui ou celle ayant accès à la valeur connotative des mots dans la culture kabyle, saisira

rapidement que, par exemple : *Bri\$-d i lekman* littéralement « *me séparer du foulard* »<sup>1</sup>, sous-entend plus qu'un acte de séparation d'un habit. En effet, il s'agit surtout d'un acte de libération. L'implicite ici fait appel à l'action de se libérer d'une contrainte ou d'un fardeau. Pour cause la circoncision de mon fils, ce qui est sous entendu et n'est pas dit, je suis en position de force, signifiée par la hauteur, je me libère car mon fils est maintenant homme, j'ai tous les pouvoirs et donc tous les droits que peut m'octroyer mon nouveau statut de femme libérée et « affranchie ».

Pareillement, *Ääave\$ lemleê*, littéralement « je mouds du sel », transcende la seule action mécanique de moulinier un condiment. La signification de la mouture du sel renvoie à une action vaine, puisque le sel est d'emblé fin et n'a nullement besoin d'être moulu. Mais l'univers du signifié « sel » est significatif à plus d'un titre : d'abord dans l'imaginaire collectif kabyle : *là où il ya du sel la nourriture abonde*. Ensuite le sel est souvent utilisé pour la désinfection, notamment pour empêcher la prolifération des vers ou tout autre insecte provenant des céréales stockées. Enfin, le sel est utilisé pour éloigner le mauvais œil et les esprits maléfiques.

Si on continue d'analyser de cette manière les référents du poème et l'univers du signifié, c'est-à-dire, continuer d'interpréter tous ses contenus implicites afin d'élucider leurs sens cachés, nous comprendrons que ce chant est un hymne à la libération de la maman induite par l'événement / l'avènement de la circoncision de son fils, qui célèbre le passage symbolique de l'enfance à l'âge adulte. Ce poème exploite cette idée de changement, de transformation, d'une situation d'avant à celle d'après. Pour la maman, l'évènement de la circoncision de son enfant, est un prétexte qui lui permet de réaliser la notoriété dans une société où la valorisation du statut féminin ne peut se faire qu'à travers la progéniture mâle.

Après tout ne commence –t- elle pas son chant par *Uli\$ af wexxam*, c'est-à-dire « je suis montée sur la maison ? ». Le verbe monter ne connote –t-il pas hauteur et domination ? Et le vers « *je suis montée sur la maison* » ne signifie–t-il pas s'élever au dessus de tout le monde pour se faire entendre et annoncer la bonne nouvelle ?

Le problème que soulève la traduction de ce poème ainsi que tous les contenus implicites mentionnés dans les exemples précédents est le suivant : comment transmettre le sens caché sans trahir ou altérer l'image du texte original ? Autrement dit, comment rapprocher le signifiant et le signifié dans la langue cible, sans pour autant sacrifier les connotations contenues dans la langue et la culture d'origine ?

Lorsque l'on admet que, souvent, traduire est synonyme de trahir, cette tâche paraît, en effet, des plus ardues pour les chercheurs en langue et culture amazighes. Ceci nous ramène à la discussion des procédés de traductions développés par Vinay et Darbelnet dans leur œuvre *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Il nous faut signaler, à ce niveau, que le choix de cet ouvrage a été motivé par l'absence de manuels de stylistique comparée entre le

<sup>1</sup> *lekman* a deux significations en kabyle : les manches long d'un habit ou un grand foulard qu'on porte pour cacher les épaules. Le premier sens est utilisé par les femmes kabyles vivant dans un milieu rural, tandis que le deuxième est retrouvé chez les femmes vivant dans un milieu urbain. Notre poème a été collecté chez cette deuxième catégorie d'informatrice et, par conséquent, adopté la deuxième signification.

kabyle et le français. Il va sans dire que le besoin de ce genre d'ouvrages se fait grandement sentir, et sa disponibilité ouvrira de nouvelles perspectives intéressantes à la traduction du kabyle vers français et du français vers le kabyle.

Le premier procédé de traduction est l'emprunt qui, de l'avis de Vinay et Darbelnet, « *trahit une lacune* » (1977: 47) Il consiste en l'utilisation du mot tel qu'il est dans la langue d'origine, pour le reproduire et le transcrire dans la langue cible. Dans le cadre de la traduction du kabyle vers le français, ce procédé est d'une utilité très limitée car le français ne reconnaît pas le lexique kabyle. En effet, mis à part un nombre infime de mots tels que souk, zaouïa, etc., rares sont les mots kabyles qui sont rentrés dans la langue française<sup>2</sup>. Ce qui revient à dire que le traducteur du kabyle vers le français doit se garder de transcrire tels quels les mots kabyles en espérant qu'ils gardent leur valeur connotative, car le lecteur francophone ne les reconnaîtra certainement pas, et il perdra alors et leur sens explicite et leur sens implicite. Le mot **nmif**, par exemple, repris tel quel dans la plupart des cas, porte la valeur du code de l'honneur pour devenir dans certains ouvrages un concept sociologique tout comme : axxam, adrum, sof, etc...

Les autres procédés de traductions auxquels nous nous consacrerons sont : le **calque** et l'**étoffement**. Quant à la traduction **littérale**, qui se soucie uniquement des « servitudes linguistiques véhiculées par des langues de même famille et surtout de même culture » (Vinay & Darbelnet, op. cit. p. 48) et se borne à reproduire tels quels le sens et l'ordre des mots, elle ne sera pas retenue dans notre discussion. Elle a une valeur informative et reste utile presque uniquement pour les travaux ethnographiques et anthropologiques. Quant à la **transposition** et à la **modulation**, ils demeurent des procédés importants, mais sans véritable apport quand il s'agit de rendre compte des contenus implicites, de non-dits et de connotations, qui sont les objets principaux de cet article.

Enfin, l'**équivalence**, utilisée pour traduire les expressions figées et idiomatiques en repérant les expressions équivalentes dans la langue cible, (Vinay, P & Darbelnet, p. 52) implique souvent le sacrifice des marques d'authenticité contenues dans l'expression originale. Par conséquent, ce procédé ne peut résoudre le dilemme du traducteur qui s'intéresse à transmettre non seulement le sens, mais aussi l'image qui, elle, est le meilleur reflet de la langue et de la culture.

Commençons donc notre discussion par le **calque**, la technique qui « emprunte le syntagme » mais traduit les éléments qui le composent (Vinay et Darbelnet 47). Ce procédé consiste à traduire littéralement le texte de la langue de départ tout en effectuant, si nécessaires, des changements au niveau de la structure de la phrase pour transmettre l'idée originale.

Force est de rappeler que ce procédé est utilisé abondamment par les auteurs algériens d'expression française (tels : Mouloud Feraoun, Mohammed Dib, Assia Djebar, ...) dans leurs romans. Cependant, dans le cas des contenus implicites, ce procédé reste d'une utilité

<sup>2</sup> Par contre, il est intéressant de remarquer que les mots français qui sont rentrés dans la langue kabyle sont plus nombreux. Dans ce cas, la traduction de ces emprunts vers le français revient à les restituer à leur langue d'origine. Mais s'ils se chargent de connotations culturelles kabyles, comme est souvent le cas, en ayant recours à l'implicite, il s'agira de reprendre la problématique soulevée dans cet article.

très limitée. Dans le roman francophone algérien, il apporte une touche d'authenticité au récit parce que l'expression originale est mise dans son contexte locutoire et culturel. Quand il s'agit par contre d'un non-dit contenu dans un texte d'origine kabyle, l'on est frustré de constater que ce procédé n'est qu'un reflet terne du texte de départ. En effet, quel attrait et quel sens aura l'expression *argaz n tmeddit* si on se bornait à le calquer comme « *homme du soir* » ou « *homme qui vit le soir* » ?

Contrairement au calque, **l'étoffement** a l'avantage de ne pas se limiter à une traduction mot à mot. Il permet les ajouts nécessaires qui garantissent plus de précisions et plus d'authenticité. Ces ajouts redonnent au texte de départ les sens cachés ou sous-entendus des contenus implicites ou des non-dits.

Ce procédé semble adéquat pour plusieurs raisons : d'abord, parce qu'on garde l'expression originale presque telle quelle ; ensuite, parce qu'on n'altère pas le sens ; et enfin, parce que le contenu implicite est suggéré par l'ajout. Ainsi, l'expression *argaz n tmeddit* deviendra « l'homme du soir de ma vie ». L'étoffement effectué consiste à ajouter le mot « *ma vie* » afin de signifier l'idée cachée en est : la protection au moment du déclin de la santé de la femme, donc un homme sur qui on peut compter quand le besoin se fait sentir. Cependant, il faut se garder d'abuser de l'étoffement. Le vers poétique et les proverbes kabyles étant, en règle générale, concis et rythmés, il ne faut pas que l'étoffement devienne une longue interprétation qui dénature le vers poétique originale et le transforme en prose sans rythme et sans rime. Il faut plutôt de la mesure et de l'économie du verbe afin que l'étoffement ne devienne pas étouffement, et que le rajout ne devienne pas fourre-tout.

Appliquée au poème de la circoncision précédemment présenté, nous proposons la traduction suivante, traduction qui étoffe le sens de certains vers, aux contenus implicites, afin d'exprimer leurs sens cachés:

Du haut de la maison  
Je me suis séparée de mon voile contraignant  
C'est la circoncision de mon enfant  
Un joyau en corail.  
Du haut de la maison  
Je mouds du sel  
Protecteur du mauvais œil  
C'est la circoncision de mon enfant  
Une paire de bracelets  
Belle en la portant  
❧ ❧ ❧  
Que le vent souffle très fort  
Et assèche la mer  
Qu'il soulève la pierre  
Et jette mon fardeau  
C'est la circoncision de mon enfant  
Pleine sera ma maison

De cette traduction, nous discutons uniquement les passages soulignés. Ceux-ci sont des rajouts qui explicitent le sens implicite véhiculé par certaines expressions dans leur contexte orale, kabyle et féminin. Ainsi,

➤ l'expression « *Bri\$-d i lekman* » est traduite par: « Je me suis séparée de mon voile contraignant», le mot souligné étant l'ajout opéré afin de rapprocher le sens implicite que l'acte de séparation du voile implique.

➤ le vers « Protecteur du mauvais œil » est étranger à la structure du poème et son sens littéral, mais il est ajouté afin de transmettre le sens connotatif véhiculé par la symbolique du geste de mouture de sel dans la culture kabyle.

➤ Le mot « soulevé » augmente le sens traduit du vers en question et ainsi crée une collocation avec l'idée du fardeau qui suit dans le vers suivant. Ainsi, même s'ils ne figurent pas explicitement dans le poème original, « soulever le fardeau » sont additionnés afin d'étoffer le sens et induire l'effet souhaité par la locutrice.

En conclusion, nous rappelons que l'étoffement se fonde sur l'interprétation. Par conséquent, il ne faut pas en abuser, car toute interprétation est plus ou moins subjective et n'implique que son seul auteur, en l'occurrence le traducteur. Enfin, et pour palier tant soit peu au risque accru de subjectivité, nous recommandons aux traducteurs ayant à rendre des contenus implicites d'identifier clairement leurs ajouts, soit en les soulignant (comme nous l'avons fait), soit en les *italicisant*, soit en les incluant entre deux crochets [ ].

**Bibliographie:**

Maingueneau, D, *Les termes de l'analyse de discours*, édition du Seuil, Paris,1996

Ducrot, O. *Le dire et le dit.* : éditions de Minuit, Paris, 1984.

Vinay, P & Darbelnet, J. *La stylistique comparée du français et de l'anglais.* Didier, 1977.